

DECLARATION PUBLIQUE D'INTERETS (DPI)

Arrêté du 5 juillet 2012 portant fixation du document type de la déclaration publique d'intérêts mentionnée à l'article L. 1451-1 du code de la santé publique

Je soussigné(e) **SOPHIE JARRAUD**

Reconnais avoir pris connaissance de l'obligation de déclarer tout lien d'intérêts direct ou par personne interposée avec les entreprises, établissements ou organismes dont les activités, les techniques et les produits entrent dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'organisme au sein duquel j'exerce mes fonctions ou de l'instance collégiale, de la commission, du conseil, du groupe de travail, dont je suis membre ou invité à apporter mon expertise, ainsi qu'avec les sociétés ou organismes de conseil intervenant dans les mêmes secteurs.

Je renseigne cette déclaration en qualité :

- D'agent de Santé publique France
- De membre ou conseil d'une instance collégiale, d'une commission, d'un comité ou d'un groupe de travail (veuillez préciser) au sein de Santé publique France
- De personne invitée à apporter mon expertise à Santé publique France
- Autre (préciser)
Directrice du CNR des Legionella

Je m'engage à actualiser ma DPI dès qu'une modification intervient concernant ces liens ou que de nouveaux liens sont noués, et au minimum annuellement même sans modification.

Il vous appartient, à réception de l'ordre de jour d'une réunion, de vérifier si les liens d'intérêts que vous avez déclarés ou qui pourraient apparaître de manière ponctuelle sont compatibles avec votre présence lors de tout ou partie de cette réunion et d'en avertir l'interlocuteur désigné au sein de l'institution, et le cas échéant le président de séance, si possible, avant sa tenue. En cas de conflits d'intérêts, votre présence est en effet susceptible d'entacher d'irrégularité les décisions prises ou les recommandations, références ou avis émis et d'entraîner l'annulation de la décision prise ou de celle qu'aura pu prendre l'administration au vu de cette délibération.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante : dpi-support@santepubliquefrance.fr.

Le présent formulaire sera publié sur le site de l'institution ou des institutions mentionnées dans la déclaration et/ou sur le site du ministère chargé de la santé.

1. Votre activité principale

1.1 Votre activité principale exercée actuellement

Activité libérale

Autre (activité bénévole, retraité, ...)

Activité salariée

Employeur principal	Adresse de l'employeur	Fonction occupée dans l'organisme	Début	Fin
Université Lyon1	8 avenue Rockefeller, 69373 Lyon Cedex 08	Maitre de Conférences des Universités - Praticien Hospitalier	09/2002	

1.2 Vos activités exercées à titre principal au cours des 5 dernières années

A ne remplir que si différentes de celles remplies dans la rubrique 1.1

Activité libérale

Autre (activité bénévole, retraité, ...)

Activité salariée

2. Vos activités exercées à titre secondaire

2.1 Vous participez ou vous avez participé à une instance décisionnelle d'un organisme public ou privé dont l'activité, les techniques ou produits entrent dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

Sont notamment concernés les établissements de santé, les entreprises et les organismes de conseil, les organismes professionnels (sociétés savantes, réseaux de santé, CNPS), les associations de patients.

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

2.2 Vous exercez ou vous avez exercé une activité de consultant, de conseil ou d'expertise auprès d'un organisme entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

Il peut s'agir notamment d'une activité de conseil ou de représentation, de la participation à un groupe de travail, d'une activité d'audit, de la rédaction d'articles ou de rapports d'expertise.

Actuellement ou au cours des 5 années précédentes

Organisme (société, établissement, association)	Fonction occupée dans l'organisme	Rémunération	Montant perçu	Début	Fin
ESGLI	membre élu du comité exécutif, trésorière	Aucune		09/2015	
HCSP	membre GT révision du guide d'investigation des cas de légionellose	Aucune		01/2012	06/2013
AFNOR	Membre du COPIL de la Plateforme légionelles	Aucune		01/2008	01/2011
AFSSAPS	membre du GT "actualisation de la Mise au Point sur la légionellose	Au déclarant	67 €	03/2010	03/2010
Public health and surveillance, Brussels	Reviewing candidates for Belgian Legionella Reference Centers	Au déclarant	300 €	12/2010	12/2010
ANSES	Membre du GT "détection des légionelles dans l'eau"	Au déclarant	1 996 €	02/2010	02/2011
Public Health and surveillance, Brussels	Reviewing candidates for reference centers	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : SEMMEH (membre)	300 €	02/2015	02/2015
ESGLI	Member of NGS Working Group	Aucune		09/2015	
HCSP	membre du groupe de travail avis projets de texte concernant les brumisateurs	Aucune		09/2016	09/2016

2.3 Vous participez ou vous avez participé à des travaux scientifiques et études pour des organismes publics et/ou privés entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France.

Doivent être mentionnées les participations à des travaux scientifiques, notamment la réalisation d'essais ou d'études cliniques ou pré-cliniques, d'études épidémiologiques, d'études médico-économiques, d'études observationnelles sur les pratiques et prescriptions, etc.

Actuellement ou au cours des 5 années précédentes

Organisme (société, établissement, association)	Domaine et Type de travaux	Nom du produit de santé ou du sujet traité	Essais ou études cliniques ou précliniques	Type d'étude	Votre rôle	Rémunération	Montant perçu	Début	Fin
InVS et ANSES	Typage des souches de légionelles - Etude prospective sur le rôle des panaches CNPE dans la survenue de cas de légionellose	Etude prospective sur le rôle des panaches CNPE dans la survenue de cas de légionellose	Non	Etude monocentrique	Co-investigateur	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : Université Lyon 1	52 000 €	01/2010	12/2012
DGS	Développement et distribution de l'étalon ADN de référence Legionella - Développement et distribution de l'étalon ADN de référence Legionella	Etalon ADN	Non	Etude monocentrique	Investigateur principal	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : Hospices Civils de Lyon	400 000 €	12/2009	03/2012
Aquatools	Evaluation - Validation de systèmes de filtration terminale pour les douches et les robinets FILT'RAY anti tout germe et anti-Legionella	FILT'RAY	Non	Etude monocentrique	Expérimentateur principal	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : HCL	8 550 €	04/2011	04/2012
Meridian	évaluation - évaluation du test de détection d'antigène urinaire TRU Legionella	TRU Legionella	Non	Etude monocentrique	Expérimentateur principal	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : HCL	7 000 €	12/2011	12/2012
NG BIOTECH SARL	Evaluation - Recherche d'antigènes urinaires de Legionella pneumophila par le test NG Biotech	test urinaire NG Biotech	Non	Etude monocentrique	Investigateur principal	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : HCL	1 950 €	07/2012	01/2013
BIOMERIEUX S.A.	Evaluation - Evaluation des performances de produit bioNexia Legionella	test BioNexia	Non	Etude multicentrique	Investigateur principal	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : HCL	16 958 €	07/2014	
BIOMERIEUX S.A.	Evaluation - Evaluation de performances du produit Legionella pneumophila / Cc - r-gene	kit PCR	Non	Etude monocentrique	Investigateur principal	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : HCL	20 000 €	06/2013	10/2013

InGen	Evaluation - Retrospective study and evaluation of performances of the Sofia Legionella kit in case of suspicion of respiratory disease	Sofia Legionella kit	Non	Etude monocentrique	Investigateur principal	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : HCL	10 544 €	04/2013	09/2013
BIOMERIEUX S.A.	Evaluation - évaluation des performances de produit bioNexia Legionella (ref. 414 263) en cours de développement	test urinaire BioNexia	Non	Etude monocentrique	Investigateur principal	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : HCL	5 000 €	11/2012	10/2013
NEPHROTEK	Evaluation - évaluation test antigène urinaire	Legionella K-Set®	Non	Etude monocentrique	Investigateur principal	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : HCL	12 600 €	01/2016	09/2016
ALERE	Evaluation - évaluation de l'effet de la concentration des urines	Concentration des urines - Binax Now	Non	Etude multicentrique	Investigateur coordonnateur	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : HCL	7 200 €	01/2016	09/2016

2.4 Vous avez rédigé un article, intervenez ou êtes intervenu dans des congrès, conférences, colloques, réunions publiques diverses ou formations organisés ou soutenus financièrement par des entreprises ou organismes privés entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

2.5 Vous êtes inventeur et/ou détenteur d'un brevet ou d'un produit, procédé ou toute autre forme de propriété intellectuelle non brevetée en relation avec le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

Inventeur et/ou détenteur d'un brevet ou d'un produit, procédé ou toute autre forme de propriété intellectuelle non breveté

Nature de l'activité et nom du brevet, produit, etc.	Structure qui met à disposition le brevet, produit, etc.	Perception intéressément	Rémunération	Montant perçu	Début	Fin
Déclaration d'invention n° 2008-68 Molecular typing and diagnostic of Legionella pneumophila and Legionella longbeachae:	Institut Pasteur	Non	Aucune		01/2008	
PCT/EP2010/062275, Marqueur spécifique et procédé pour la détection et l'identification de bactérie Legionella pneumophila séro groupe 1	Institut Pasteur	Non	Aucune		01/2010	
Typage moléculaire de Legionella pneumophila et Legionella longbeachae, avec identification simultanée de l'espèce et du séro groupe	Institut Pasteur	Non	Aucune		10/2010	
Méthode de détection in vitro de souches de Legionella pneumophila résistantes aux antibiotiques	Université Grenoble	Non	Aucune		06/2013	

3. Activités que vous dirigez ou avez dirigées et qui ont bénéficié d'un financement par un organisme à but lucratif dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

Le type de versement peut prendre la forme de subventions ou contrats pour études ou recherches, bourses ou parrainage, versements en nature ou numéraires, matériels, taxes d'apprentissage.

Sont notamment concernés les présidents, trésoriers et membres des bureaux et conseils d'administration.

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

4. Participations financières dans le capital d'une société dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

Tout intérêt financier : valeurs mobilières cotées ou non, qu'il s'agisse d'actions, d'obligations ou d'autres avoirs financiers en fonds propres ; doivent être déclarés les intérêts dans une entreprise ou un secteur concerné, une de ses filiales ou une société dont elle détient une partie du capital dans la limite de votre connaissance immédiate et attendue. Il est demandé d'indiquer le nom de l'établissement, entreprise ou organisme, le type et la qualité des valeurs ou pourcentage du capital détenu.

(Les fonds d'investissement en produits collectifs de type SICAV ou FCP - dont la personne ne contrôle ni la gestion, ni la composition - sont exclus de la déclaration).

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

5. Proches parents salariés et/ou possédant des intérêts financiers dans toute structure, dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

Les personnes concernées sont :

- le conjoint [époux (se) ou concubin(e) ou pacsé(e)], parents (père et mère) et enfants de ce dernier
- les enfants
- les parents (père et mère)

Cette rubrique doit être renseignée si le déclarant a connaissance des activités de ses proches parents.

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

6. Autres liens d'intérêts que vous considérez devoir être portés à la connaissance de Santé publique France

Si besoin, au vu des précisions apportées par l'organisme au présent document-type.

Actuellement ou au cours des 5 années précédentes

Élément ou fait concerné	Commentaires	Somme perçue	Début	Fin
Organisation du congrès SympoLegio 2011	Sponsoring du congrès par différentes sociétés Pall, Girpi Capris, BioRad, Oxoid, BioMérieux, Aquatools, Alere, Thermofischer, I2A	43 000 €	2011	2011
Organisation du congrès SympoLegio 2013	Sponsoring du congrès par différentes sociétés Interscience, Ingen, Alere, Girpi, BioRad, bioMérieux, Capris, Cofely, Iul, Meridian, Nephrotek, Pall, Thermofischer	44 000 €	2013	2013
Organisation du congrès SympoLegio 2015	Sponsoring du congrès par différentes sociétés : Alere, BioRad, BIOfidal, BioMérieux, GATC Biotech, ThermoFisher Scientific, PALL Liefe Sciences, Interscience, INGEN, r-biopharm	29 500 €	2015	2015


7. Si vous n'avez renseigné aucun item après le 1, cochez la case et signez en dernière page

Je n'ai renseigné aucun item après la section 1.

Article L. 1454-2 du code de la santé publique

« Est puni de 30 000 euros d'amende le fait pour les personnes mentionnées aux I et II de l'article L. 1451-1 et à l'article L. 1452-3 d'omettre, sciemment, dans les conditions fixées par ce même article, d'établir ou de modifier une déclaration d'intérêts afin d'actualiser les données qui y figurent ou de fournir une information mensongère qui porte atteinte à la sincérité de la déclaration ».

Fait à Lyon
Le 08/09/2016



Signature obligatoire
(mention non rendue publique)

Les informations recueillies seront informatisées et votre déclaration (à l'exception des informations relatives aux montants déclarés et à l'identité des proches) sera publiée sur le site internet de Santé publique France. Santé publique France est responsable du traitement ayant pour finalité la prévention des conflits d'intérêts en confrontant les liens déclarés aux objectifs de la mission envisagée au sein de Santé publique France.

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mé^l à l'adresse suivante : dpi-support@santepubliquefrance.fr